

Familles en mouvance Dynamiques intergénérationnelles

Un partenariat de recherche sociale, multidisciplinaire et multisectoriel

Bulletin de liaison, volume 8, numéro 1 - août 2008

Bonne nouvelle !

Nous sommes très heureux d'annoncer que le partenariat est financé à nouveau par le FQRSC pour une période de 4 ans (2008-2012). La phase V de la programmation est donc en cours. Intitulée « Le nouveau contrat familial », elle s'inscrit dans la continuité de la précédente. Avec celle-ci, le partenariat entreprend sa 16^e année d'existence. (Suite à la page 16)

Vivre d'amour et... d'argent

Hélène Belleau

Hélène Belleau est professeure à l'INRS-Urbanisation Culture Société et membre du partenariat *Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles*

« En amour, on ne compte pas ! » disent plusieurs. La gestion de l'argent entre conjoints est sans doute aujourd'hui l'un des sujets les plus tabous de notre société. En effet, on parlera plus volontiers de sexualité que d'argent dans les relations conjugales. C'est donc pour mieux comprendre les transformations de la conjugalité qu'en 2005 nous avons entrepris d'étudier cette « boîte noire » qu'est l'argent et sa gestion dans les relations entre conjoints. Dans cette recherche, l'argent fut utilisé en quelque sorte comme un « révélateur » des normes et valeurs de la conjugalité aujourd'hui. Jusqu'à un passé relativement récent, les rôles sexués au sein des ménages reposaient sur un pacte social entre les hommes et les femmes. Les premiers, désignés comme « pourvoyeurs principaux », occupaient un emploi sur le marché du travail et étaient libérés des tâches éducatives et domestiques qui, elles, devaient être accomplies par les femmes en contrepartie d'une sécurité financière. Au cours des dernières décennies, ce pacte a perdu de sa

pertinence avec l'entrée massive des femmes, puis des jeunes mères, sur le marché de l'emploi. Ces dernières, bien que moins bien rémunérées que les hommes dans une majorité de pays, contribuent dorénavant et de manière souvent substantielle au revenu du ménage. Au Canada, elles sont aujourd'hui près de 25 % à détenir un revenu supérieur à celui de leur conjoint. (Statistique Canada, 2005)¹.

La littérature internationale s'est beaucoup attardée à comprendre les dynamiques intrafamiliales, mais demeure ambivalente en ce qui concerne la possibilité pour les femmes de faire valoir leur apport financier au sein du ménage. Si certains auteurs constatent une progression lente, mais certaine d'un meilleur partage des ressources et des tâches domestiques lorsque le revenu féminin augmente, d'autres études ont constaté la persistance des inégalités et le maintien des rôles traditionnels entre hommes et femmes même lorsque ces dernières contribuent davantage au revenu du ménage (Tichenor, 2005;

Sussman et Bonnel, 2006; Burgoyne, 1995). Bien que la littérature internationale soit désormais très abondante à propos de la gestion de l'argent au sein des couples, la situation québécoise ne semble pas avoir fait l'objet d'études systématiques sur la question à ce jour. Et contrairement à certains pays d'Europe notamment, très peu de recherches canadiennes se sont intéressées à l'organisation financière des ménages. Les rares études sur ce thème réalisées au Canada reposent le plus souvent sur des données indirectes telles que les dépenses des ménages (Phipps et Burton, 1995, 1998) ou s'intéressent à des régions spécifiques (Winnipeg par exemple, Cheal, 1993) qui diffèrent grandement du Québec sur le plan culturel, historique, juridique, économique, etc. D'où l'impossibilité de transposer les résultats au Québec.

Dans notre enquête réalisée auprès d'un ou des deux membres de 38 couples de parents d'origine canadienne-française (pour un total de 48 répondants), l'analyse du discours a révé-

Table des matières

Vivre d'amour et... d'argent.....	1
Pour les dix ans de Famili@.....	3
Les relations entre les grands-parents et leurs petits-enfants au Québec.....	7
L'interruption volontaire de grossesse chez les femmes nées à l'étranger et arrivées au Québec depuis 1996.....	9
Des nouvelles des partenaires du milieu communautaire.....	12
Des nouvelles des partenaires du milieu gouvernemental et paragouvernemental.....	13
Le Partenariat.....	16
Quelques publications (2007-2008).....	18
Photo de famille.....	22

l'existence de logiques distinctes dans les différents modes de gestion de l'argent : soit, d'une part, une logique qui repose sur le partage des dépenses entre conjoints et, d'autre part, celle qui s'appuie sur la mise en commun partielle ou totale des revenus.



Dans la logique du *partage des dépenses*, les conjoints divisent à parts égales ou au prorata de leurs revenus l'ensemble des comptes communs à payer (loyer, épicerie, dépenses liées aux enfants, à la maison, etc.). Chacun conserve cependant l'excédent, quand il y en a, pour ses besoins personnels. Dans notre échantillon, un peu plus de la moitié des 38 couples partageaient ainsi les dépenses communes moitié-moitié ou au prorata des revenus. Ils disaient adopter ce mode de gestion parce qu'il permet de préserver l'autonomie financière de chacun et assure ainsi une certaine égalité entre conjoints. Nos analyses montrent que ces modes de gestion ont parfois l'effet inverse cependant, celui d'accentuer les inégalités entre conjoints. En effet, en raison des écarts de salaires entre les partenaires, certaines femmes devaient parfois réduire grandement leurs dépenses personnelles pour arriver à payer leur part. En d'autres termes, elles paient généralement une proportion nettement plus importante de leur revenu pour les dépenses communes et se retrouvent ainsi avec moins d'argent pour leurs dépenses personnelles et pour l'épargne à plus long terme. Rappelons que l'inégalité des salaires découle non pas uniquement de choix personnels concernant les choix de carrières par exemple, mais elle tient beaucoup aux effets structurels, puisque sur le marché de l'emploi les écarts de salaires entre hommes et femmes sont encore importants. De plus, au moment d'un congé de maternité, les femmes accusent le plus souvent une baisse de salaire substantielle malgré les prestations versées par l'État en compensation de cet arrêt de travail. Elles sont également nettement plus nombreuses à réduire leurs heures de travail afin de consacrer plus de temps à la famille. Enfin, dans ce calcul il faut également prendre en compte les dépenses qui sont dites « communes » contrairement à celles qui sont qualifiées de « personnelles ». Ces dernières peuvent être liées aux soins personnels (soins de beauté, vêtements, etc.), peuvent inclure les loisirs (cinéma, concerts, équipements sportifs), mais peuvent aussi parfois inclure des items où il y a des désaccords entre conjoints sur les priorités de dépenses (vêtements d'enfants jugés superflus par l'autre conjoint, loisirs des enfants, frais scolaires pour l'école privée, etc.).

La seconde logique est celle de la *mise en commun des revenus*. Plusieurs couples ont souligné dès le début des entretiens qu'ils géraient tout en commun. Qu'ils aient des comptes séparés ou conjoints, certains affirment partager les dépenses sans compter. Dans notre étude, nous avons retrouvé un peu plus de la moitié des couples qui mettent en commun une grande partie de leurs salaires ou

qui les partagent entièrement. L'analyse des entretiens a toutefois fait ressortir un phénomène intéressant. Ceux et celles qui gagnent davantage se disent généralement plus dépensiers et dépensières que leur conjoint(e) et inversement ces derniers se disent « frugaux », peu dépensiers et dépensières ou adeptes de la simplicité volontaire. Ce constat s'explique sans doute en partie par le fait que malgré les leurres du langage, on oublie rarement d'où vient l'argent et qui en est le propriétaire. Ainsi, la personne qui gagne le moins dans le couple, même lorsqu'elle a un accès réel aux ressources communes, tend souvent à limiter ses dépenses personnelles parce qu'elle se sent moins de légitimité à dépenser. Les inégalités face à l'accès aux ressources ne sont pas toujours le fruit de l'exercice du pouvoir de celui ou celle qui gagne le plus dans un couple. Comme le souligne Burgoyne (2004), la personne ayant moins de revenus s'impose souvent d'elle-même de restreindre ses dépenses avec l'argent « de l'autre » ou l'argent « qui appartient à la famille » même si elle contribue d'une manière non monétaire au fonctionnement du ménage.

La mise en commun de l'ensemble des revenus du couple est sans contredit le mode de gestion qui renvoie le plus à l'idée du « revenu familial », idée qui sous-tend bon nombre de mesures sociales au Québec (allocations familiales, impôt, mesures fiscales, etc.) et ailleurs dans le monde. Or, on constate que ce modèle est bien loin d'être universel. Qui plus est, nous avons pu observer que ce mode de gestion est adopté surtout dans les ménages où la conjointe gagne plus que son conjoint ! En effet, dans notre enquête, et comme l'attestent d'autres études, il semble que les femmes tendent davantage à collectiviser leurs revenus que ne le font les hommes. Ces derniers conservent généralement plus d'argent pour leurs dépenses personnelles. Or, dans notre étude, la majorité des femmes rencontrées qui gagnaient plus que leur conjoint ont affirmé gérer l'argent selon une logique de mise en commun des revenus, alors que dans la situation inverse, soit lorsque c'est l'homme qui gagne plus, il est apparu que c'était le plus souvent une logique de partage des dépenses qui prévalait (pour plus de détails voir Belleau, 2008). C'est sans doute la surreprésentation des femmes qui gagnent plus et qui sont mères de jeunes enfants dans notre échantillon par rapport à la population générale, qui nous a permis de mettre en évidence ce phénomène. En effet, dans 15 des 38 couples rencontrés, la conjointe détenait un revenu plus élevé. Est-ce que la propension à mettre en commun tous les revenus du ménage est un phénomène observable également parmi les conjointes qui gagnent plus mais qui n'ont pas d'enfants ? Cette question et bien d'autres demeurent ouvertes.

Comment expliquer ces différentes manières de gérer l'argent ? La littérature internationale révèle qu'en plus du sexe et du pouvoir économique relatif des conjoints, le statut matrimonial est un facteur important pouvant expliquer en partie les différences observées dans les modes de gestion qu'adoptent les couples. Nous avons examiné attentivement les données de notre enquête à la lumière de ces facteurs, mais l'analyse nous a amenée à constater que le statut matrimonial ne semblait pas avoir d'effet sur la manière d'organiser la gestion de l'argent contrairement à ce qui est observé dans d'autres études. Est-ce que les

relations entre conjoints mariés et conjoints de fait se ressemblent au point de susciter des modes de gestion similaires au sein des couples québécois ? Est-ce que les Québécois comprennent bien les différences entre ces modes de vie conjugaux sur le plan de l'encadrement juridique lorsque survient une rupture ?

Afin de répondre à ces questions, nous avons entrepris de développer deux autres enquêtes portant sur la vie conjugale. La première, portant sur les représentations de la conjugalité, a pour objectif de cerner les similitudes et les différences entre conjoints de fait et couples mariés au Québec. Une attention particulière a été accordée à la compréhension que ces derniers ont de l'encadrement juridique des conjoints. Les résultats de cette étude réalisée auprès de 60 répondants feront l'objet d'un ouvrage actuellement en préparation. Le second projet, dont le chercheur principal est Alain Roy, également membre du partenariat, s'intéresse aux représentations du contrat chez les conjoints mariés et en union de fait au Québec. Cette seconde étude est actuellement à l'étape de la réalisation des entretiens. Enfin, plusieurs projets internationaux sur l'usage social de l'argent et des biens dans la famille impliquant des chercheurs de Belgique, de France, de Suisse et d'ici sont actuellement en cours et feront l'objet sous peu de diverses publications et conférences.

Références

Belleau H. et Henchoz C. (2008), *L'usage de l'argent dans le couple : pratiques et perceptions des comptes amoureux. Perspective internationale*, L'Harmattan.

Belleau, H. (2008), « Entre le partage des dépenses et le partage des avoirs : Les comptes conjugaux des ménages québécois », in Belleau H. et C. Henchoz (dir.), *L'usage de l'argent dans le couple : pratiques et perceptions des comptes amoureux. Perspective internationale*, L'Harmattan. p.113-148.

Burgoyne C. (1995) « Financial Organisation and Decision-making within Western Households », *Journal of Economic Psychology*, vol. 16, pp. 422-430.

Cheal D. (1993) « Changing Household Financial Strategies : Canadian Couples Today », *Human Ecology*, vol. 21, n° 2, pp. 197-213.

Desautels L. (2004) « Conjointe plus riche, problèmes de couples ? », *La Gazette des femmes, Conseil du statut de la femme*, vol. 25, n° 5, pp. 33-35.

Phipps S. et P. Burton (1998) « "What's Mine is Yours ?" The Influence of Male and Female Incomes on Patterns of Household Expenditure », *Economica*, n° 65.

Statistique Canada (2005) « Caractéristiques des familles, familles époux-épouse, selon la contribution de l'épouse au revenu d'emploi des époux-épouse, données annuelles », *Division des données régionales et administratives*, Données sur les familles Cansim Tableau 111-0021.

Sussman D. et S. Bonnell (2006) « Ces femmes qui sont le principal soutien de famille », *Perspective, août 2006*, Statistique Canada, n° 75-001XIF.

Tichenor V. (2005) *Earning More and Getting Less*. New Brunswick: Rutgers University Press.

Pour les dix ans de Famili@

Comment la banque de données s'est construite et s'est maintenue en ligne

Dominique Brière et Renée B.-Dandurand

Dominique Brière est agente de recherche à l'INRS UCS et Renée B.-Dandurand est professeure-chercheure à l'INRS UCS et membre du partenariat.

Rendre compte de l'ensemble de la littérature scientifique concernant la famille au Québec n'est pas une mince affaire. C'est pourtant le défi que relève la banque de données Famili@ depuis bientôt dix ans. Le 14 mai 2008 aura été l'occasion, pour l'équipe de Famili@, de commémorer son 10e anniversaire et de rappeler le travail qui, depuis les débuts de ce projet, a contribué à la création et au maintien de cette banque de données, consultée aujourd'hui par près de 150 personnes quotidiennement et contenant plus de 7 000 fiches à ce jour. Nous profitons donc de ce 10e anniversaire pour présenter une image d'ensemble de Famili@, laquelle a connu certains changements depuis ses débuts. Dans les pages qui suivent, nous dresserons un bref historique de la banque, nous en décrirons les composantes et présenterons ses principales activités, dont la mise à jour annuelle des écrits et sa gestion hebdomadaire.

Historique

L'origine de Famili@ remonte à 1995, année où le Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS), la Conférence des recteurs et des principaux des Universités du Québec (CREPUQ) ainsi que le Conseil de développement de la recherche sur la famille au Québec (CDRFQ) ont lancé un appel d'offres pour la production d'une recension analytique des écrits scientifiques publiés depuis 1980 sur la famille au Québec. Renée B.-Dandurand, professeure-chercheure à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), ainsi que Richard Cloutier, professeur à l'École de psychologie de l'Université Laval, ont répondu à cet appel d'offres et ont entrepris le projet de recenser et d'analyser la littérature de recherche sur la famille au Québec produite depuis 1980 dans le vaste domaine des sciences humaines¹.



Après la publication de leur rapport, ces auteurs ont souhaité faire suite au projet en rendant accessible la documentation recensée à un public plus large. À ce moment-là, Renée B.-Dandurand, Richard Cloutier et leurs assistantes avaient produit plus de 2000 fiches qui avaient servi à la rédaction du rapport susmentionné. Leur objectif était de rendre ces fiches accessibles dans un site Internet, sous le nom de Famili@, une banque de données aujourd'hui hébergée à cette adresse : <http://familia.ucs.inrs.ca/> L'équipe de recherche a obtenu, pour ce faire, une subvention du Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS) et un soutien de l'Institut national de la recherche scientifique-Culture et Société (INRS-CS), qui a permis la construction du site Internet et la diffusion des premières fiches synthèse. Depuis, la banque de données a été mise à jour tous les ans², et l'été 2007 a été l'occasion d'y ajouter plus de 600 fiches. Soulignons que ce projet reçoit depuis 1999 le soutien financier du ministère de la Famille et des Aînés. Les locaux dans lesquels s'effectue chaque été la mise à jour de Famili@ sont ceux de l'INRS UCS, qui

offre son soutien technique à ce projet depuis les débuts. Famili@ est par ailleurs un projet qui s'inscrit dans les activités du partenariat *Familles en mouvance et Dynamiques intergénérationnelles*.

Description sommaire de la banque

La banque de données Famili@ recense des articles scientifiques sur la famille au Québec et couvre un large éventail de disciplines des sciences humaines³. Elle s'adresse :

- Aux professeurs, chercheurs, enseignants, assistants et étudiants;
- Aux intervenants des services publics et parapublics;
- Aux responsables des associations familiales et du milieu communautaire;
- Aux analystes et décideurs gouvernementaux;
- Aux responsables des milieux religieux, aux avocats, aux psychothérapeutes, aux conseillers matrimoniaux, etc.

¹ Cloutier, R. et R. B.-Dandurand avec l'assistance de A. Deret, J. Dion, I. Nadeau, J. Carrier, C. Gill, B.-A. Marcoux et C. Patenaude (1997), *Analyse de la littérature de recherche sur la famille au Québec (1980-1996) : thématique et configuration*, Rapport de recherche déposé au CQRS, INRS- Culture et Société et CRSC- Université Laval, 326 p.

² Le projet Famili@ est sous la direction principale de la professeure-chercheure Renée B.-Dandurand. Depuis les débuts de Famili@, et ce, jusqu'à tout récemment, la supervision du travail de mise à jour de cette banque de données a été effectuée par l'agente de recherche Anne Deret, de l'INRS UCS. Cette responsabilité est en ce moment assurée par Dominique Brière, une étudiante à la maîtrise en sociologie à l'Université de Montréal, qui a participé à la mise à jour de Famili@ en 2006 et en 2007 et qui est assistante de recherche à l'INRS UCS.

³ Administration, anthropologie, architecture, arts-thérapies, communications, criminologie, démographie, droit, éducation physique, éducation, études littéraires, études urbaines, géographie, gérontologie, histoire, médecine, nutrition et diététique, orientation scolaire et professionnelle, philosophie, psychiatrie, psycho-pédagogie, psycho-éducation, psychologie, récréologie, relations industrielles, santé publique et communautaire, science économique, sciences humaines appliquées, science politique, sciences infirmières, sciences religieuses, service social, sexologie, sociologie.

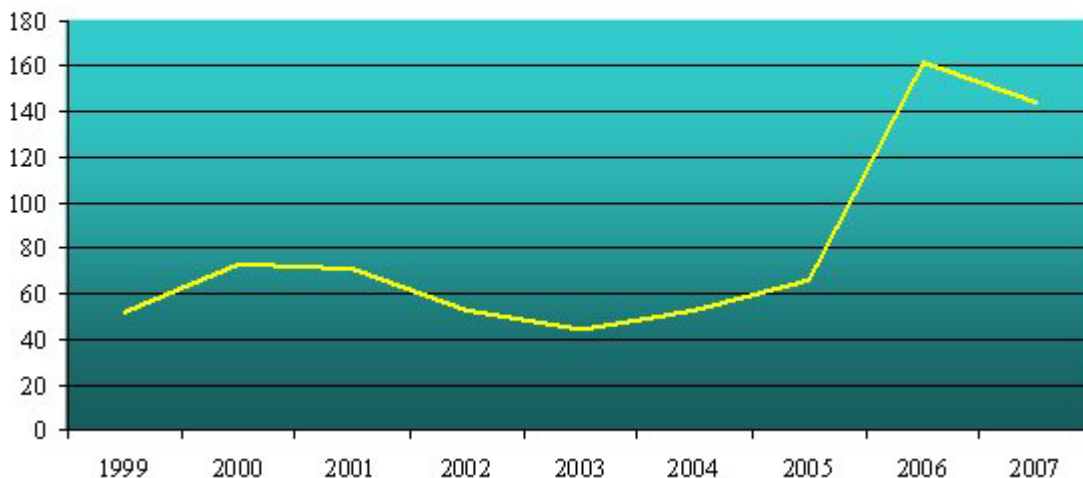
Le principal objectif de Famili@ est d'assurer une diffusion des connaissances sur la famille au Québec, diffusion qui nous permet d'atteindre les sous-objectifs suivants :

- 1 Favoriser un accès facile et une utilisation maximale des données de recherche sur la famille;
- 2 Éviter les chevauchements et les répétitions dans le choix des objets de recherche;
- 3 Ouvrir des avenues de recherche encore inexplorées;
- 4 Favoriser la coopération entre chercheurs de la famille;
- 5 Servir de référence aux milieux de pratique dans leurs activités d'intervention.

Fréquentation de la banque

Depuis les débuts de Famili@, la fréquentation de la banque par les internautes a augmenté de façon constante. Les données disponibles nous ont permis de constater que, de 50 en 1999, le nombre de sessions quotidiennes de consultation est passé à 144 en 2007 (il a donc presque triplé), ce qui constitue à notre sens un score honorable pour une banque de données relativement spécialisée. Par ailleurs, au fil des ans, les sites Internet ayant établi un hyperlien vers Famili@ n'ont cessé de croître. Ils étaient 37 à l'avoir fait en 2003; ils sont, à ce jour, 146.

Évolution de la fréquentation de Famili@ (nb de sessions quotidiennes) 1999-2007



Mise à jour et gestion de Famili@ : nos méthodes

Chaque été depuis 1998, Famili@ engage des étudiants en sciences humaines pour effectuer la mise à jour de la banque de données. Ces étudiants sont sélectionnés pour leurs aptitudes en recherche, pour leur habileté à rédiger de façon synthétique et pour leur aisance à apprendre et à utiliser des logiciels informatiques. L'agente de recherche de Famili@ supervise cette mise à jour, qui consiste essentiellement en quatre étapes : la recherche documentaire, la formation d'une base de données, la sélection des écrits et la rédaction des fiches synthèse composant Famili@.

Recherche documentaire

À cette première étape de la mise à jour, le principal objectif est de rassembler les écrits scientifiques rédigés sur la famille au Québec dans la période qui correspond à celle de la mise à jour de Famili@. Pour ce faire, les assistants ont notamment accès à une liste de mots-clés élaborée

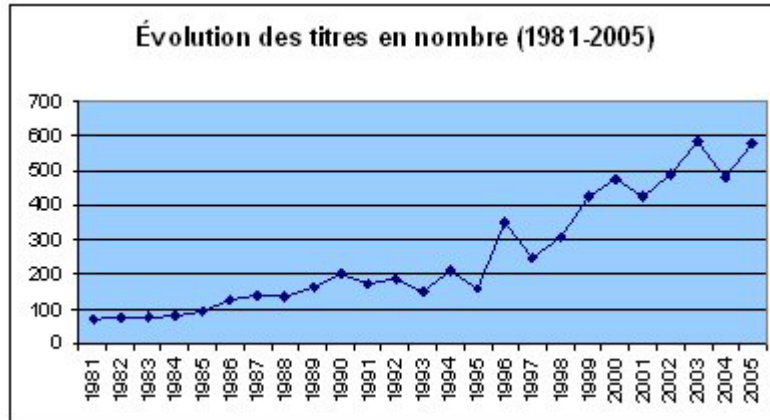
par l'agente de recherche, qui contient des mots-clés fréquemment utilisés par les banques de données autres que Famili@ comme descripteurs des écrits qu'elles recensent. Ces mots-clés sont suggérés aux assistants pour effectuer le repérage des écrits scientifiques.

La division du travail de recherche documentaire tient compte des disciplines des assistants de recherche, donc de leurs expertises respectives. Le travail de repérage des écrits scientifiques consiste en une recherche complète et systématique à l'intérieur des ressources suivantes 1: les catalogues des bibliothèques universitaires du Québec, les revues publiant régulièrement des articles sur la famille (nous examinons tous les articles de près de 35 revues), les publications des groupes de recherche québécois s'intéressant à la famille, plusieurs bases de données québécoises et américaines de même que certains centres de documentation universitaires québécois. Ensemble, pendant l'été, les assistants consultent en moyenne une centaine d'outils de recherche pour constituer le fichier qui, à la fin de l'étape de la recherche documentaire, contient les articles susceptibles de faire l'objet d'une fiche dans la banque de données.

Production d'une base de données et accès aux documents

Une fois la recherche documentaire terminée, les assistants unissent leur fichier de travail en un seul fichier qui comprend l'ensemble des écrits répertoriés à l'étape précédente. Une fois ce fichier constitué, les assistants consacrent presque une semaine entière à éliminer les doublons qui s'y trouvent. Ils se procurent par la suite les écrits pertinents en se rendant dans les bibliothèques de Montréal (ou d'ailleurs au Québec lorsque nécessaire), en faisant des demandes de prêts entre bibliothèques ou en accédant directement à l'article en ligne grâce notamment à l'abonnement de l'INRS-UCS à plusieurs revues publiées dans Internet. Il importe à ce sujet de mentionner que l'évolution de l'accès à l'information a beaucoup modifié la façon dont a travaillé l'équipe de mise à jour de Famili@ ces dernières années. En effet, si les nouveaux outils de recherche tels que les banques de données et les catalogues de bibliothèques en ligne rendent le travail de recherche documentaire plus convivial, ils en modifient aussi l'ampleur; il est aujourd'hui plus facile de trouver les publications,

mais comme leur nombre s'accroît, la charge de travail s'accroît elle aussi. Ainsi, Famili@ a enregistré une évolution constante du nombre de titres recensés depuis 1981, évolution plus marquée depuis les dix dernières années. En effet, 40 % de l'ensemble des écrits datent de 2001-2005 et 28 %, de 1996-2000, comme l'illustre le graphique suivant.



Sélection des écrits

Pour qu'une fiche synthèse soit rédigée sur un écrit, ce dernier doit répondre aux critères d'inclusion de Famili@ :

- Concerner la *famille* définie comme cellule sociale composée d'au moins un parent et d'un enfant (le rapport intergénérationnel doit être présent de façon virtuelle ou réelle);
- Porter sur la famille au Québec ou porter sur la famille *en général* et être rédigé par un auteur québécois;
- Faire preuve d'une démarche organisée de recherche et/ou de réflexion.

Toutes les références répertoriées à l'étape de la recherche documentaire sont passées en revue pour s'assurer de leur pertinence en regard de ces critères d'inclusion. Les références qui sont jugées non pertinentes à la suite de cette opération sont éliminées, tandis que celles qui sont jugées pertinentes sont attribuées aux assistants de recherche en fonction de leur formation et en vue de la rédaction des fiches synthèse. Par exemple, à l'été 2007, 3124 écrits avaient été repérés pour examen, mais seulement 617 d'entre eux ont été retenus et introduits dans la banque.

Pour rendre plus efficace et plus rapide le travail à effectuer, les assistants ont recours à End Note, un logiciel de gestion des références bibliographiques. Il permet notamment à l'équipe qui assure la mise à jour de la banque de données de créer des fichiers de données auxquels il est facile d'ajouter et de supprimer des références. Dans un contexte de travail où la re-

cherche documentaire s'effectue dans de nombreuses bases de données à la fois et où chacun des écrits est susceptible d'être répertorié plus d'une fois, la gestion de références à partir d'un logiciel bibliographique est presque indispensable au travail de mise à jour.

Rédaction des fiches synthèse

La rédaction des fiches synthèse est l'étape à laquelle les assistants passent le plus de temps. Pendant l'été, chaque assistant rédige environ 200 fiches synthèse pour les écrits qui ont été jugés pertinents en regard des critères d'inclusion de Famili@. Les écrits à traiter proviennent de plusieurs disciplines et sont attribués aux assistants en fonction de leur discipline d'études.

Par ailleurs, par souci d'uniformité et de rigueur dans la présentation des fiches synthèse de la banque Famili@, un modèle de rédaction à respecter est distribué aux assistants. Pour chaque fiche rédigée, ces derniers doivent donc s'assurer que les éléments suivants sont présents : les objectifs de l'auteur (ses intentions et ses hypothèses ou questions de recherche), les éléments les plus descriptifs de sa méthodologie de recherche (son échantillon et son matériau, ses instruments de mesure et le type de traitement de ses données) ainsi qu'un résumé d'au plus 150 mots qui reprend les principaux résultats de sa recherche. Quand ils sont disponibles, les résumés originaux des auteurs eux-mêmes sont ceux que nous présentons, tenant pour acquis qu'ils sont les mieux placés pour décrire le plus fidèlement leurs intentions et leurs résultats.

Gestion de la banque

Outre la supervision de la mise à jour, qui constitue l'activité la plus importante de Famili@, l'agente de recherche doit, pendant le reste de l'année, assurer une *gestion* hebdomadaire de la banque. Après avoir vu à la correction des fiches ajoutées lors de la mise à jour et à leur introduction sur Internet, l'agente de recherche s'occupe de répondre au courrier, de s'assurer que les hyperliens du site Internet fonctionnent, de réviser et d'introduire les fiches envoyées par les auteurs. Ainsi, à l'invitation de Famili@, les auteurs d'écrits sur la famille sont incités à nous proposer leurs fiches que nous insérons sur le site de la banque. Jusqu'à maintenant, cette pratique, courante dans les banques de données américaines, n'a suscité, chaque année, que la production d'environ vingt fiches.

L'agente de recherche doit également s'occuper de la promotion de la banque, soit par les hyperliens à établir, soit par l'impression et l'envoi de messages ou de dépliants et d'affiches concernant la banque : par exemple, dans les bibliothèques universitaires, collégiales et gouvernementales, dans les organismes et dans les services publics s'intéressant à la famille ou encore dans les pochettes des participants au Symposium de la famille du CDRFQ.

Conclusion

Pour conclure, il importe de rappeler quelques *retombées de la banque Famili@* dans la recherche sur la famille au Québec.

- 1- La présence même de Famili@ comme outil de recherche unique (dont ne disposent pas tous les domaines de recherche) a incité des étudiants à choisir de travailler sur la famille. En ce sens, la banque a sans doute *suscité une relève de la recherche sur la famille*. Ainsi, le nombre de thèses et de mémoires ayant pour sujet la famille a considérablement augmenté entre 1990 et 2005, passant de 14 % à 24 % de l'ensemble des écrits.
- 2- Une banque de données accessible aux écrits de tous les chercheurs (apprentis et seniors) a permis de *faire connaître les chercheurs d'ici* les uns aux autres.
- 3- Une banque de données accessible à tous (et pas uniquement aux chercheurs) autorise la circulation des connaissances au-delà des cercles académiques et permet en somme une *démocratisation des savoirs* auprès des citoyens.

Références

Cloutier, Richard, Renée B.-Dandurand, Anne Deret, Janique Dion, Isabelle Nadeau, avec la collaboration de Josée Carrier, Carmen Gill, Barbara-Ann Marcoux et Caroline Patenaude (1997), *Analyse de la littérature de recherche sur la famille au Québec (1980-1996) : thématique et configuration*, Rapport de recherche déposé au CQRS, à l'INRS-Culture et société et au CRSC-Université Laval, 326 p.

Dandurand, Renée B., Anne Deret et Sylvie Jutras (2008), « Pour les 10 ans de Famili@! Un bilan de 25 années de recherche sur la famille au Québec » exposé dans le cadre de *Le nouveau contrat familial*, colloque organisé par le partenariat Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles, le jeudi 28 février 2008. (Article à paraître)

Famili@, banque de données de la recherche sur la famille au Québec, INRS UCS <http://familia.ucs.inrs.ca>

Production du bulletin

Michelle Comeau
Coordonnatrice
514-499-8274
michelle.comeau@ucs.inrs.ca

Hélène Brien
514-499-8294
helene.brien@ucs.inrs.ca
télécopieur : 514-499-4065

Le partenariat est financé par le FQRSC

<http://partenariat-familles.ucs.inrs.ca>

Les relations entre les grands-parents et leurs petits-enfants au Québec

Sandra Côté

Sandra Côté a terminé son mémoire de maîtrise en sociologie à l'Université de Montréal sous la direction de Marianne Kempeneers. Elle a obtenu une bourse du partenariat *Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles*.

C'est dans le cadre d'un mémoire de maîtrise en sociologie¹ que nous avons mené la recherche dont il sera question ici. Cette recherche est issue d'un questionnement concernant les grands bouleversements qu'a connus la famille au Québec et qui touchent précisément le rôle grand-parental. En effet, depuis plusieurs années, la famille a connu des changements majeurs qui ont affecté les rôles des différents membres dans cette institution. La revue de littérature nous a permis de constater que les grands-parents étaient, il n'y a pas si longtemps, les grands oubliés de la littérature sur la famille. Et pourtant, ils n'ont pas été épargnés au point, disent plusieurs, que ce sont eux qui ont le plus de difficultés à traverser ces changements. C'est que ces changements ont affecté les liens entre les générations, et plus précisément les liens entre grands-parents et petits-enfants. Dans le cadre du mémoire, nous avons tenté d'observer, à travers le témoignage de grands-parents, la situation que ceux-ci vivent, non seulement dans leurs liens avec leurs petits-enfants, mais aussi avec leurs enfants devenus adultes et qui constituent la génération intermédiaire susceptible de favoriser ou, au contraire, d'entraver les relations entre grands-parents et petits-enfants. Nous nous interrogeons également sur la relation que ces grands-parents, qui font l'objet de notre étude, ont eue avec leurs propres grands-parents.

Depuis les années 1990, tant en France qu'aux États-Unis, les recherches se sont de plus en plus développées sur le sujet et elles touchent plusieurs facettes de la grand-parentalité. À l'inverse, au Québec, les études sur le sujet sont très rares et même pratiquement inexistantes. Les quelques recherches sur la grand-parentalité portent surtout sur l'ensemble du Canada et les auteurs doivent même s'appuyer sur des sources internationales pour combler des lacunes documentaires. C'est une des raisons pour lesquelles il nous a semblé important de mener cette recherche sur le sujet des grands-parents au Québec. Nous avons pour objectif d'étudier comment se joue la triangulation grands-parents / parents / petits-enfants, compte tenu notamment du contexte d'individualisme et d'autonomie dans lequel baigne notre société contemporaine. Plus précisément, nous voulions exami-

¹ Côté, Sandra, *Les relations entre les grands-parents et leurs petits-enfants au Québec*, Mémoire de maîtrise, Faculté des études supérieures, Université de Montréal, 2007, 101 pages.

ner dans quelle mesure la génération intermédiaire de parents joue un rôle « facilitant » ou au contraire « entravant » la relation entre grands-parents et petits-enfants.

Méthodologie

Notre source principale de données provient des entrevues qualitatives que nous avons effectuées auprès de huit répondants et répondantes. Ces hommes et ces femmes ont été sélectionnés à travers une enquête quantitative, l'enquête « Biographies et Solidarités Familiales », qui est en lien direct avec notre recherche et qui nous a

La revue de littérature nous a permis de constater que les grands-parents étaient, il n'y a pas si longtemps, les grands oubliés de la littérature sur la famille.

permis de construire notre échantillonnage. Cette enquête réalisée au Québec en 2004 par Marianne Kempeneers et son équipe, retrace l'histoire familiale, professionnelle et résidentielle de 500 personnes nées entre 1934 et 1954. À partir de leur récit de vie, l'enquête reconstitue les itinéraires d'individus nés au début du siècle (leurs parents sont nés entre 1900 et 1934) et de leurs descendants jusqu'à leurs petits-enfants nés à la fin du siècle. Ces générations successives ont donc été tour à tour enfants, parents et grands-parents. Cette enquête s'intéresse en priorité aux transformations des solidarités privées et publiques à travers trois générations au Québec et à l'impact de ces transformations sur les conditions du soutien apporté aux individus fragilisés (chômeurs, malades, etc.) ou ceux requérant des aides spécifiques à divers stades de la vie (garde des enfants, études, vieillissement). Pour la sélection des répondants et des répondantes de l'enquête, l'équipe de recherche a procédé par échantillonnage aléatoire de numéros de téléphone avec l'aide d'une firme de sondage qui effectuait le premier contact. Par la suite, les enquêteurs effectuaient

une entrevue par questionnaire face à face avec les personnes sélectionnées. L'enquête « Biographies et Solidarités Familiales » est de type quantitative et les données obtenues constituaient un excellent point de départ à la fois pour contextualiser notre recherche et par ailleurs pour sélectionner les individus en vue de notre terrain qualitatif. À la fin de leurs questionnaires, les enquêteurs demandaient aux répondants et aux répondantes s'ils acceptaient de participer à une enquête plus approfondie de type qualitatif. C'est ici que prend place notre recherche qualitative sur « Les relations entre les grands-parents et leurs petits-enfants au Québec ».

Notre échantillon se compose en effet de personnes qui avaient participé à l'enquête « Biographies et Solidarités Familiales ». Pour les recruter, nous avons, en premier lieu, sélectionné les personnes qui avaient eu des enfants et des petits-enfants, c'est-à-dire des grands-parents. En deuxième lieu, nous avons distingué deux catégories de répondants, soit un premier groupe de grands-parents apparemment « éloignés » de leurs petits-enfants (ne les gardant pas ou ne les voyant presque jamais) et un deuxième groupe de grands-parents jugés proches de leurs petits-enfants (les gardant et les voyant souvent). En dernier lieu, nous avons séparé, parmi ces deux groupes, les hommes et les femmes. Nous avons finalement cinq femmes et trois hommes. Les répondants sont âgés de 50 à 66 ans et vivaient sur l'île de Montréal ou y avaient déjà vécu. Environ la moitié était encore sur le marché du travail. De plus, la majorité des répondants et des répondantes étaient divorcés ou séparés de fait. Nous avons procédé par entrevues semi-dirigées à partir d'un guide thématique qui explorait le rôle des grands-parents en soi, ensuite le rapport des grands-parents avec leurs enfants, la relation des parents d'ego¹ avec les enfants d'ego et, finalement, la relation d'ego avec ses propres grands-parents.



¹ On entend par le terme « ego » la personne qui a été interrogée durant l'entrevue; dans ce cas-ci, des grands-parents.

Résultats

Il ressort du discours des personnes interrogées (ego) que les relations entre grands-parents et parents jouent un rôle crucial dans la formation et le maintien du lien entre grands-parents et petits-enfants. Plusieurs grands-parents n'ont pas de contacts réguliers avec leurs petits-enfants parce qu'ils n'en ont pas ou plus avec leurs propres enfants. Cette situation a une répercussion sur le lien entre grands-parents et petits-enfants. Dans le même ordre d'idées, il est ressorti également dans l'enquête quantitative « Biographies et Solidarités Familiales » que les grands-parents ayant une relation proche de leurs petits-enfants avaient, avant tout, une relation privilégiée avec leurs propres enfants. Ces grands-parents rencontrent leurs enfants au moins une fois par semaine et même, dans certains cas, jusqu'à cinq fois par semaine. De plus, les grands-parents et leurs enfants se parlent au téléphone quotidiennement dans tous les cas rencontrés. Dans le cas des grands-parents ayant une relation plus éloignée avec leurs petits-enfants, la fréquence des contacts avec leurs propres enfants est plus irrégulière. En effet, les visites entre les grands-parents et les parents sont, en moyenne, d'une fois par mois à deux ou trois fois par année. La fréquence des téléphones est en moyenne d'une fois par semaine. On remarque clairement que, dans les deux groupes de grands-parents, les parents restent toujours l'intermédiaire dans leur relation; ce que les chercheurs appellent la relation « triangulaire ». De ce fait, les relations qu'entretiennent en quelque sorte les grands-parents et les petits-enfants dépendent beaucoup du bon vouloir des parents. Ces derniers contrôlent l'accès de leurs enfants aux relations avec leurs grands-parents et aux représentations qu'ils en ont. Dans cette triangulation, selon plusieurs études, il s'agit du rôle important joué par les « enfants-adultes », les parents, placés en situation de « gardes-barrière » entre les deux générations extrêmes. Tantôt, ils accorderont les « pleins pouvoirs » à leurs parents, tantôt ils restreindront au maximum la portée de leur action grand-parentale (les grands-parents deviennent alors passifs ou distants), tantôt ils adopteront une attitude intermédiaire. Quoiqu'il en soit, le rôle des grands-parents semble déterminé à la fois par l'histoire de la famille (entendu comme l'agencement des trajectoires de chacun), mais aussi par la dynamique des interactions en place².

Les résultats démontrent un fait intéressant concernant la perception qu'ont les grands-parents de leur propre rôle. Durant les entrevues, nous avons demandé aux répondants et aux répondantes ce qu'ils avaient ressenti lorsqu'ils avaient appris qu'ils deviendraient grands-parents pour la première fois. Cette question a grandement divisé les deux

groupes de grands-parents de l'enquête. En général, les grands-parents avec une relation plus près de leurs petits-enfants accueillent cette nouvelle avec enthousiasme, fièrement et de façon très émue. Dans la majorité des cas, ces grands-parents avaient hâte d'exercer leur rôle de grand-parent et certains en rêvaient depuis longtemps. Ces personnes avaient une idée préconçue de leur rôle de grand-parent et souvent, dans plusieurs cas, elles prenaient exemple sur une personne de leur entourage. Cette personne était un modèle parmi des membres de leur famille à qui ils voulaient ressembler, comme leur mère ou leur père, une grand-mère ou grand-père ou une belle-mère, beau-père. En ce qui concerne les répondants et les répondantes qui avaient une relation plus éloignée avec leurs petits-enfants, la nouvelle fut accueillie froidement la plupart du temps. Ils mentionnent tous qu'ils étaient contents, mais on sentait chez eux une certaine réticence. Cette réticence ne venait pas du fait que ces personnes devenaient grands-parents mais plutôt du fait que leurs enfants allaient avoir des enfants. Les raisons de cette réticence concernent, entre autres, l'âge trop jeune de leurs enfants, la relation difficile avec le ou la partenaire de leur enfant ou bien leur situation de vie précaire. Les grands-parents qui vivent ces situations n'ont pas une idée préconçue de leur rôle de grand-parent et ils n'ont pas de modèle à suivre; souvent dû au fait que leurs grands-parents n'ont pas joué de rôle important dans leur propre vie et aussi que leurs parents n'ont pas joué de rôle important auprès de leurs enfants. En fait, ils n'ont aucune idée de la façon dont ils vont exercer leur rôle à part le fait de savoir qu'ils vont faire de leur mieux.



À partir des données de l'enquête « Biographies et Solidarités Familiales », nous avons fait une constatation intéressante en lien avec cette situation. En effet, on avait demandé aux enquêtés d'énumérer les noms et le rôle des personnes qu'ils considéraient comme leurs proches, que ce soit des amis ou des membres de leur famille. Il est ressorti des divergences de réponses entre les deux groupes de grands-parents. Pour les grands-parents qui avaient une relation proche de leurs petits-enfants, toutes les personnes ont désigné leurs enfants ainsi que leurs petits-enfants comme faisant partie de leurs proches. Dans le cas contraire, pour les grands-parents qui avaient une relation

éloignée avec leurs petits-enfants, certains ont fait mention de leurs enfants (dans certains cas, ils ont énuméré seulement les enfants où il n'y a pas de conflit avec eux) mais aucun(e) des répondants et des répondantes n'a mentionné les petits-enfants. Plusieurs personnes de ce groupe ont cité des amis et quelques membres de leurs familles alors que les grands-parents de l'autre groupe n'ont nommé que des membres de leurs familles.

La relation grands-parents et petits-enfants tend à se ressembler de génération à génération. Bien sûr, il faut rappeler que notre échantillon comporte seulement un ensemble de huit grands-parents, nous ne pouvions donc généraliser cette tendance à l'ensemble de la population. Notre analyse indique néanmoins que de façon générale les grands-parents ayant une relation proche de leurs petits-enfants avaient également des parents qui entretenaient une relation proche avec leurs enfants. Inversement, pour le groupe de grands-parents ayant une relation éloignée avec leurs petits-enfants, leurs parents entretenaient également une relation éloignée avec leurs enfants, ce qui pourrait amener à briser les liens familiaux en soi. En d'autres termes, nous pourrions être porté à croire que la relation distante vécue entre les parents d'ego et ses enfants amène ego lui-même à considérer le lien grand-parent et petit-enfant comme de moindre importance, pouvant aller jusqu'à abandonner cette relation. Mais ce n'est pas tout. Lorsqu'on s'intéresse à la relation d'ego avec ses propres grands-parents, on peut s'apercevoir que c'est sensiblement le même cas de figure qui se produit. En effet, le groupe de grands-parents proches de leurs petits-enfants considère que leurs propres grands-parents ont joué un rôle important dans leur vie. Ils ont été assez présents pour eux et ils leur ont transmis des valeurs importantes à leurs yeux. Inversement, les grands-parents qui ont une relation éloignée avec leurs petits-enfants considèrent que leurs propres grands-parents n'ont pas joué de rôle important dans leur vie et qu'ils ne leur ont pas inculqué des valeurs importantes. En général, bien qu'il y ait eu beaucoup de bouleversements entre les générations depuis plusieurs années, surtout si l'on remonte au temps des grands-parents d'ego, on pourrait être porté à croire qu'il y a des ressemblances dans la manière d'être des grands-parents d'ego et la façon d'ego de jouer son rôle de grand-parent. Bien sûr, en l'absence de recherches approfondies sur ce sujet, nous ne pouvons nous avancer davantage sur ce constat.

Dans l'ensemble cependant, et malgré ses limites, notre recherche va dans le sens de la littérature et constitue certainement un bon point de départ pour de futures études sur la grand-parentalité.

² Bawin-Legros, Bernadette et Anne Gauthier, *Les grands-parents dans la dynamique familiale*, Actes du colloque de Liège, 1990.

L'interruption volontaire de grossesse chez les femmes nées à l'étranger et arrivées au Québec depuis 1996

(Extrait du deuxième volet de la thèse de doctorat)

María Constanza Street

María Constanza Street est candidate au Doctorat en démographie INRS-Urbanisation Culture Société. Elle a reçu une bourse du partenariat *Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles*.

Antécédents et problème de recherche

La baisse de la fécondité qui s'observe dans la plupart des pays développés depuis les années 1960 est le résultat de la décision des individus de réduire la taille de leur famille ainsi que de la généralisation de moyens de régulation plus efficaces. Depuis les années 1960, et plus particulièrement dès les années 1970, des méthodes comme la pilule, le stérilet, le préservatif et le diaphragme ainsi que le recours à la stérilisation ont permis de dissocier de manière définitive l'acte sexuel de la procréation et de contrôler l'intensité et le calendrier des naissances désirées. Ces changements ont ainsi favorisé l'instauration d'un « régime d'infécondabilité permanente »; en conséquence, les chercheurs n'ont plus à expliquer les raisons qui conduisent les couples à utiliser la contraception, mais plutôt à comprendre pourquoi ils décident, à un moment donné, de mettre fin aux pratiques contraceptives presque automatisées pour devenir potentiellement féconds (Régnier-Loilier, 2007).

Certains aspects font du processus observé au Canada un cas particulier parmi les populations qui ont vécu ces transformations. Premièrement, la pratique contraceptive – peu développée avant

la Seconde Guerre mondiale – est devenue rapidement partie intégrante de la vie des couples, même en considérant que, jusqu'en 1969, le Code criminel interdisait la vente des contraceptifs ainsi que la diffusion des connaissances dans ce domaine. C'est après cette année-là que la contraception s'est libérée des contraintes légales, que la stérilisation contraceptive est devenue accessible et que l'avortement thérapeutique a été autorisé dans certaines conditions et, dès 1988, sans restrictions¹.

Or, comme Bélanger et Ouellet (2006) l'ont souligné, le système de planification familiale canadien a joué un rôle important dans la prévention des naissances pendant les dernières décennies. Ce système se caractérise par l'absence de barrières économiques pour accéder aux méthodes de contraception, par la diffusion d'information sur les méthodes contraceptives dès que les jeunes femmes deviennent sexuellement actives, par l'encouragement à utiliser la pilule et la mise en place de services qui fournissent de l'information concernant la prévention. De plus, les interventions médicales comme la stérilisation et l'avortement sont accessibles universellement et les frais sont couverts par les services d'assurance de l'État. Ces mesures favorisent la concrétisation des projets de fécondité et réduisent les disparités socio-économiques quant aux moyens disponibles pour planifier les naissances.

Un tel contexte explique donc l'adoption de nouvelles méthodes et la rapidité de leur diffusion. Ces changements ont notamment été plus bouleversants au Québec, où l'Église catholique – qui était opposée à ces méthodes – avait longtemps contrôlé en partie les institutions de santé. Même si, en 1970, le Québec affichait les niveaux les plus faibles, quelques années plus tard cette population avait non seulement rattrapé son retard, mais, en plus, avait devancé les autres (Guibert-Lantoin, 1990; Krishnan et Martin, 2004). C'est ainsi que le Québec détient à l'heure actuelle le taux d'interruption volontaire de grossesses le plus élevé au Canada². D'après Statistique Canada, le taux d'avortement pour 1000 femmes de 15 à 44 ans était de 19,6 en 2004, au-dessus de la moyenne canadienne qui est de 14,6.

Cependant lorsqu'on s'interroge sur ce que seront les comportements procréateurs de la population dans l'avenir, on doit prendre en considération un autre phénomène : les comportements de la population née à l'étranger, et particulièrement ceux des nouveaux arrivants. Depuis plusieurs années, on observe au Québec une augmentation de la proportion de femmes, nées à l'extérieur du Canada, en âge d'avoir des enfants : elle est passée de 8,5 % en 1991 à 10,2 % en 2001³ et elle sera sûrement plus élevée en 2006 (les données du dernier recensement ne sont pas encore publiées). Les études

¹ L'évolution du traitement de l'avortement par le Code criminel s'est faite essentiellement en trois périodes : jusqu'en 1969 il était considéré comme un acte criminel ; de 1969 à 1988 il a été autorisé sous décision médicale dans les cas où la santé de la mère était menacée ; finalement, en 1988, il a été libéré de toute restriction et est devenu une pratique volontaire lorsque la grossesse n'est pas désirée. Le Canada se trouve donc parmi le petit nombre de pays où l'avortement a été décriminalisé. Par contre, cette pratique demeure totalement ou partiellement interdite dans les pays de l'Amérique du Sud, dans la plupart des pays africains et dans ceux qui subissent l'influence de l'islam (Browne et Sullivan, 2005).

² Il faut préciser qu'au Québec l'avortement est considéré comme un acte médical et, de ce fait, l'État en assume le coût, ce qui facilite son accessibilité (Conseil de la famille et de l'enfance, 2002).

³ Fichier de micro-données à grande diffusion concernant les particuliers pour le recensement de 1991 et 2001, n° 95M0016XCB du catalogue de Statistique Canada.

empiriques ont démontré que les femmes nées à l'étranger ont une fécondité plus élevée que celles qui sont nées au Canada (Bélanger et Gilbert, 2006 ; Bélanger et Malenfant, 2006). L'indice synthétique de fécondité selon le lieu de naissance de la mère⁴ montre qu'en 2001, les femmes immigrées qui résidaient au Québec avaient un indice plus élevé que les femmes non immigrées (2,05 et 1,49 respectivement), particulièrement celles qui sont nées dans une autre région que l'Europe (2,17 pour les femmes nées en Asie et 2,32 pour les femmes venant du reste du monde)⁵.

On ne sait cependant pas dans quelle mesure ces écarts reflètent des comportements différents quant aux méthodes de régulation de la fécondité. Les femmes nées à l'étranger utilisent-elles des méthodes réversibles avec la même intensité et la même régularité que les Canadiennes de naissance ? Adopteront-elles des méthodes irréversibles, comme la stérilisation, une fois qu'elles auront eu le nombre d'enfants qu'elles souhaitent ? Quelle est leur attitude envers l'interruption volontaire de grossesse et quelle est la probabilité qu'elles recourent à cette intervention ? En somme, y a-t-il des barrières lorsqu'elles choisissent la méthode de planification de leur fécondité, et de quelle nature sont-elles ?

Évidemment, les réponses à ces questions ne sont pas tout à fait simples, compte tenu du fait que la population née à l'étranger n'est pas une catégorie homogène tant sur le plan socioculturel que sur le plan socio-économique. Nous parlons de l'hypothèse que l'accès universel aux services de planification familiale crée des conditions propices à la convergence des comportements, en permettant la diffusion d'information ainsi que l'accès aux méthodes de prévention et de contrôle. De plus, l'intégration à une société où ces pratiques de régulation sont légitimes et répandues favorise l'exposition à des valeurs et des normes qui tolèrent ou stimulent plus directement leur adoption. Cependant, si l'utilisation des méthodes de contraception réversibles est peut-être moins influencée par les différences

socioculturelles, dans la mesure où les implications ayant trait à la vie quotidienne sont moins perceptibles et que ces pratiques demeurent dans la sphère privée, la situation n'est pas nécessairement la même en ce qui concerne la stérilisation et l'avortement. Bien que les interventions chirurgicales soient de moins en moins traumatiques et invasives, elles exigent le recours aux services hospitaliers et peuvent toujours avoir des conséquences sur la santé de la femme. L'avortement dépend aussi de décisions plus fortement conditionnées par des normes régulant la sexualité et la reproduction, qu'il s'agisse de croyances religieuses ou du contexte normatif de la société où les individus ont grandi (Bankole *et al.*, 1998 ; Nahmias, 2004 ; Westoff, 2000). Pour certaines femmes, les barrières peuvent être rigides ; pour d'autres, l'avortement peut être un substitut aux méthodes préventives et représenter une pratique acceptée lorsque la grossesse n'est pas désirée.

Dans le cadre de ce projet de recherche, nous souhaitons analyser plus précisément les facteurs qui influencent la probabilité de recourir à l'interruption volontaire de grossesse chez les femmes immigrées qui sont arrivées au Québec entre 1997 et 2006. Nous voulons estimer la probabilité de recourir à l'IVG en considérant l'effet des caractéristiques sociodémographiques et familiales (l'âge et la cohorte de naissance, le statut conjugal, le nombre des enfants auxquels la femme a déjà donné naissance), des facteurs ethnoculturels (le lieu de naissance, la langue maternelle et la langue parlée), des facteurs socio-économiques (la catégorie d'immigration, le niveau d'éducation et le statut professionnel) le tout en considérant l'âge à l'arrivée et la durée du séjour.

En mettant en lumière les comportements des sous-populations qui composent la société québécoise, nous nous attendons à ce que les résultats de cette recherche apportent de nouvelles pistes sur les comportements qui entourent le désir et l'arrivée des enfants.

Données et méthodes d'analyse

L'avortement peut être conçu comme le résultat d'un processus comprenant les phases suivantes : l'exposition aux rapports sexuels, l'utilisation ou non de la contraception, l'arrivée d'une grossesse, la décision d'éviter la naissance lorsque la grossesse n'est pas désirée et le recours aux interventions médicales pour concrétiser cette décision. L'étude de l'avortement devrait donc estimer l'effet des facteurs qui interviennent dans chacune de ces phases (Rossier, 2007). Les sources de données disponibles au Québec ne permettent de se concentrer que sur la dernière, c'est-à-dire le recours à l'avortement une fois que la grossesse a débuté.

Cela peut se faire en recourant à deux banques de données administratives : celle de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) et celle du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC). La RAMQ dispose d'une banque de données qui recueille des informations sur les services couverts par le régime d'assurance maladie, les « services rémunérés à l'acte ». Cette banque enregistre les accouchements, les stérilisations et les avortements thérapeutiques qui ont été réalisés dans les hôpitaux et les cliniques privées du Québec. Elle contient aussi certaines informations sur les utilisatrices des services : le groupe d'âge, le code postal abrégé et le statut d'immigrant. Cependant, à elles seules, les données de la banque de la RAMQ ne permettent pas d'analyser les facteurs les plus directement associés à la décision de recourir à ces services. Pour cette raison, nous avons demandé le jumelage des données de la banque de la RAMQ à d'autres données provenant de la banque du MICC qui contient des renseignements plus détaillés sur les personnes admises au Québec au cours de la période étudiée. Ces données sont couramment utilisées pour la planification de l'offre de services à la population immigrante et pour l'analyse des caractéristiques de cette clientèle.

⁴ Cette mesure indique le nombre d'enfants qu'une femme aurait pendant qu'elle est en âge de procréer, si elle avait le nombre d'enfants correspondant au taux de fécondité pour les différents groupes d'âge pendant une période donnée – le plus souvent une année – et en l'absence de mortalité. Rappelons que cet indicateur s'appuie sur des hypothèses assez fortes : que la fécondité est constante, c'est-à-dire que les femmes garderont le niveau de la fécondité observé actuellement aux divers âges; que les facteurs perturbateurs (par exemple, l'âge à la formation de l'union ou l'intensité de la rupture conjugale) ne varient pas au sein des générations. Ce sont des aspects importants à considérer, surtout lorsqu'on compare la fécondité des immigrantes et des Canadiennes de naissance.

⁵ Données de recensement 2001. Tableaux élaborés pour le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles dans le cadre d'une commande spéciale déposée auprès de Statistique Canada.

La constitution de notre fichier de recherche est possible grâce à la collaboration du MICC, qui procède chaque année à un jumelage de ses propres données avec les données de la RAMQ pour déterminer si la population immigrante du Québec y demeure toujours quelques années après son arrivée. La procédure de jumelage que nous souhaitons utiliser reprend, en l'adaptant aux besoins de notre recherche, celle qui est utilisée chaque année par le MICC (MICC, 2007 : 23-24).

Pour effectuer nos analyses, nous utiliserons des méthodes statistiques comme la régression logistique et les modèles de risque, qui sont d'usage courant pour étudier les phénomènes de ce genre⁶. Les femmes seront observées dès qu'elles arrivent au Québec jusqu'à une année donnée, ou jusqu'au moment où elles quittent la province (si cet événement arrive avant la fin de la période d'observation). Nous considérons que les femmes sont à risque d'expérimenter un avortement dès le début de la grossesse. Les interventions thérapeutiques de ce genre se concentrent normalement dans le premier trimestre. Les avortements dans le deuxième trimestre sont plus rares et ceux qui se produisent dans le troisième trimestre sont exceptionnels.

Nous souhaitons finalement estimer l'effet des caractéristiques des femmes sur le risque de recourir à un avortement. La plupart des variables indépendantes sont des variables fixes, dont la valeur ne varie pas au cours du temps, par exemple, la langue maternelle, le pays d'origine ou l'âge à l'arrivée. La banque de données de la RAMQ nous permet aussi de considérer certaines variables, comme le nombre d'accouchements subis auparavant au Québec et le lieu de résidence de la femme, dont la valeur représente l'état observé au moment de subir l'événement.

En mettant en lumière les comportements des sous-populations qui composent la société québécoise, nous nous attendons à ce que les résultats de cette recherche apportent de nouvelles pistes sur les comportements qui entourent le désir et l'arrivée des enfants.

Références

- Bankole, A et S. Taylor Hass (1998). «Reasons why Women Have Induced Abortions: Evidence from 27 Countries». *International Family Planning Perspectives*, 24(3), 117-127, 152.
- Bélanger, A. et S. Gilbert (2006) «La fécondité des immigrantes et de leurs filles nées au Canada». *Rapport sur l'état de la population du Canada 2002*, Ottawa, Statistique Canada, 135-162.
- Bélanger, A et G. Ouellet (2006). «Une étude comparative de l'évolution récente de la fécondité canadienne et américaine, 1980-1999». *Rapport sur l'état de la population du Canada 2001*, Ottawa, Statistique Canada, 113-144.
- Box-Steffensmeier, J. M. et B. S. Jones (2004) *Event History Modeling. A Guide for Social Scientists*, Cambridge UK, Cambridge University Press.
- Browne, A. et B. Sullivan (2005) «Abortion in Canada». *Cambridge Quarterly of Healthcare Ethics* 14, 287-291.
- Conseil de la famille et de l'enfance (2002). *Démographie et famille : Avoir des enfants, un choix à soutenir*, Québec.
- Guibert-Lantoin, C. (1990) «Révolutions contraceptives au Canada». *Population (French Edition)*, 45(2), 361-398.
- Krishnan, V. et K. Martin (2004) «Contraceptive Sterilization among Canadians, 1984-1995», *Canadian Studies in Population*, 31(1), 15-31.
- Malenfant, E. C. et A. Bélanger (2006) «La fécondité des femmes des minorités visibles au Canada», *Rapport sur l'état de la population du Canada 2003-2004*, Ottawa, Statistique Canada, 79-96.
- Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (2007) *Présence au Québec en 2007 des immigrants admis de 1996 à 2005*, Québec, Direction de la recherche et de l'analyse prospective.
- Nahmias, P. (2004) «Fertility Behaviour of Recent Immigrants to Israel: A Comparative Analysis of Immigrants from Ethiopia and the Former Soviet Union». *Demographic Research*, 10 (4), 83-120.
- Régner-Loilier, A. (2007) *Avoir des enfants en France. Désirs et réalités*, Paris : Coll. Les Cahiers de l'Ined, n°159.
- Rossier, C. et al (2007) «Modeling the Process Leading to Abortion: An Application to French Survey Data». *Studies in Family Planning* 38(3), 163-172.
- Wadhwa, S. et W. J. Millar (1997) «État matrimonial et avortement». *Rapports sur la santé*, 9 (3), Statistique Canada.
- Westoff, C. F. (2000) *The Substitution of Contraception for abortion in Kazakhstan in the 1990s* ORC- Macro Calverton.

⁶ La régression logistique est un modèle linéaire qui permet d'estimer les effets d'une ou plusieurs variables indépendantes sur une variable dépendante. On peut utiliser la régression logistique dans l'étude d'un *changement d'état*, dans notre cas, subir une IVG lors de la grossesse. La variable dépendante vaut « 1 » lorsqu'un trimestre de la grossesse se termine par une IVG et vaut « 0 » lorsqu'il se termine sans une IVG. La variable dépendante est la probabilité de subir une IVG si l'on est toujours à risque de le subir, ou encore le nombre de changements d'état divisé par le nombre des femmes à risque au cours du trimestre. Les effets des variables indépendantes se manipulent et s'interprètent de manière analogue à ceux de la régression logistique « ordinaire » sauf qu'ils ne font plus augmenter ou décroître un rapport de probabilités, mais bien un risque. Le modèle de Cox a une forme semblable à celle de la régression logistique utilisée comme modèle de risque. La principale différence est que, dans le modèle de Cox, on estime le risque de base avec une autre logique (un nouvel intervalle à chaque changement d'état dans l'échantillon) plutôt qu'en découpant le temps en intervalles égaux prédéfinis. Une description des méthodes d'analyse de risque et de durée se trouve dans Box-Steffensmeier et Jones, 2004.

La Cofaq en action...

Paul-André Tremblay

Directeur général par intérim à la Confédération des organismes familiaux du Québec.



Les 27 et 28 octobre 2006 se sont tenus les États généraux sur la famille, résultat d'une démarche de plus de deux ans de mobilisation des familles et de leurs représentants. En résultèrent trois publications : une *Déclaration commune* « Pour une communauté aux couleurs de ses familles », les *Actes des États généraux sur la famille* et les *Éléments de plateforme pour une politique familiale globale*.

Ce sont des outils très précieux dans la poursuite de notre mission qui est de « *défendre, soutenir et être le porte-parole des familles et de leur projet de société axé sur l'esprit communautaire et la prévention* ».

Alimentée par des membres représentant les différentes composantes des familles et les différentes régions du Québec, la Cofaq poursuivra sa revendication d'une politique familiale globale auprès des instances publiques : un ministère ayant des fonctions horizontales et voué à sa réalisation.

Pour ce faire, la Cofaq favorise des implications actives auprès d'autres regroupements, au sein de partenariats d'envergure, des interventions articulées sur des sujets majeurs et des réactions proactives aux projets publics touchant la famille. Les familles immigrantes retiendront son attention de façon particulière.

En 2008-2009, la Cofaq s'intéressera également à la situation générale des personnes âgées, à la déjudiciarisation des conflits familiaux, à la question de présomption de garde partagée en cas de séparation et à l'impact accru de la DPJ.

La politique de conciliation famille/travail, l'adoption au Québec, le financement des haltes-garderies, les problèmes d'obésité chez les jeunes adolescents, la promotion d'une parentalité res-

ponsable et reconnue, particulièrement le rôle paternel, sont aussi des questions qui retiendront notre attention.

Très sensible au rôle de *changement* social des organismes familiaux d'action communautaire autonome, la Cofaq continuera, en association avec d'autres intervenants majeurs, de revendiquer le rehaussement de leur financement tout en respectant leur mission de base.

La Cofaq s'impliquera dans la préparation et la réalisation d'un projet d'envergure : la tenue en juin 2009, à l'Université de Sherbrooke, de la 56^e Conférence de la Commission internationale sur les relations du couple et de la famille. L'Organisation nord-américaine de la famille (ONAF) qui en est le principal organisateur a choisi *La formation des intervenants auprès des familles et le soutien des professionnels dans le domaine de la famille* comme thème général.

Le site Web de la Cofaq est :
<http://www.cofaq.qc.ca/>

Vous pouvez y lire notamment le
Rapport annuel 2007-2008.

À paraître sur le site:
*Actes des États généraux
sur la famille*



Institut de la statistique du Québec, 2007-2008

GIRARD, Chantal. *Le bilan démographique du Québec. Édition 2007*, Institut de la statistique du Québec, décembre 2007.
<http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/demograp/pdf2007/Bilan2007.pdf>

CRESPO, Stéphane. « Le taux de faible revenu, édition 2007 », *Bulletin flash*, Institut de la statistique du Québec, octobre 2007. http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/regions/PDF/flash_mfr07.pdf

Institut de la statistique du Québec. *Bulletin données sociodémographiques en bref*.
http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/bull-socio_pdf.htm

Vol. 11 n° 2 (février 2007)

- Premier bilan de l'évolution de la prévalence et du taux de prévalence de la violence conjugale au Québec et au Canada entre 1993 et 2004, par Denis Laroche
- Vivre dans un petit logement selon ses besoins et ses moyens, par Yves Nobert
- Un nouvel enfant d'un autre père, par Louis Duchesne

Vol. 11 n° 3 (juin 2007)

- Aspects financiers de la retraite : quelques résultats de l'étude *Vie des générations et personnes âgées : aujourd'hui et demain*, par Yves Nobert et Hervé Gauthier
- Coup d'œil sur les causes multiples de décès en 2004, par Louis Duchesne
- Immigrants, citoyens, électeurs, par Louis Duchesne

Vol. 12 n° 1 (octobre 2007)

- Les profils migratoires des MRC, 2001-2006, par Jean-François Lachance
- Milieu rural ou urbain : différences dans les dépenses des ménages, par Sylvie Jean
- Les propriétaires et les locataires : deux mondes, par Yves Nobert

Vol. 12 n° 2 (février 2008)

- Évolution historique de la population des municipalités au Québec, par Dominique André
- Ce que les baby-boomers ont reçu de l'État : comparaisons intergénérationnelles, par Hervé Gauthier
- Les inactifs qui veulent travailler, par Suzanne Asselin

Vol. 12 n° 3 (juin 2008)

- Les naissances et les décès au Québec et dans les régions en 2007, par Chantal Girard
- Bref regard sur l'évolution de quelques indicateurs d'inégalité de revenu et de faible revenu, par Stéphane Crespo

Liens école-familles-communauté : modélisation d'une pratique en émergence

Premiers résultats

On s'intéresse de plus en plus au maillage entre les écoles, les familles et leur communauté. Des liens étroits entre ces différents milieux de vie favoriseraient l'intégration scolaire et sociale des jeunes, en particulier ceux issus de l'immigration. L'initiative, *Un milieu ouvert sur ses écoles*, développée depuis 2001 dans Bordeaux-Cartierville, un quartier multiethnique du Nord de Montréal, travaille à améliorer l'école et la communauté comme milieux de vie des jeunes par le moyen d'activités soutenant leur intégration scolaire et sociale, et celle de leurs parents. Cette initiative engage des décideurs scolaires, sociosanitaires, municipaux, communautaires et de la sécurité publique autour d'une stratégie de concertation intersectorielle. Elle repose principalement sur le travail d'intervenants communautaires scolaires agissant dans les écoles et la

communauté. À l'automne 2005, un partenariat de recherche-intervention, développé sous l'égide du Centre affilié universitaire du CSSS de Bordeaux-Cartierville—Saint-Laurent, a pris naissance autour de cette initiative prometteuse.

Une première phase de recherche a permis de produire une étude descriptive de la pratique de l'intervenant communautaire scolaire. Dans le cadre d'*Un milieu ouvert sur ses écoles*, cet intervenant développe avec et autour de chaque école un réseau de collaboration et une programmation dont les principaux axes sont le développement de la vie parascolaire (culture, sports, compétences sociales et scolaires, sciences et technologie, vie citoyenne), l'intégration des parents à la vie scolaire, l'intégration des communautés immigrantes, la facilitation

du passage du primaire au secondaire, la continuité des activités pendant les congés et la période estivale de même que l'amélioration de la santé et du bien-être des jeunes.

L'action de l'ICS se déploie souvent dans un contexte imprévisible, mouvant et diversifié, selon un champ professionnel difficile à cerner, ce qui voile d'autant le contenu de ce qu'il fait dans un milieu où les autres professionnels travaillent avec des référents professionnels et institutionnels clairs, et avec des programmes et des descriptions de tâches bien déterminés. Bref, encore émergent, ce métier du lien social se caractérise par un manque de définition explicite.



Cette première phase de recherche a toutefois permis d'identifier cinq formes de la pratique de l'intervenant communautaire scolaire* :

1. *Être présent dans l'école et dans le milieu*, c'est-à-dire à la fois s'imprégner du milieu, être disponible et établir des liens privilégiés avec les jeunes, leurs familles et auprès des professionnels scolaires et parascolaires;
2. *Éduquer les jeunes*, à la santé, à la citoyenneté, au civisme et à l'environnement; favoriser la socialisation, l'ouverture sur le monde et l'intégration à la société québécoise; trouver un équilibre entre l'éthique scolaire et l'éthique communautaire;
3. *Créer des opportunités d'engagement des jeunes*, c'est-à-dire toutes les activités organisées pour que les jeunes les investissent, les développent et s'y développent;
4. *Favoriser l'engagement des jeunes ayant des difficultés*, c'est-à-dire toutes les actions visant à identifier les jeunes ayant des difficultés, intervenir auprès d'eux, les écouter, les motiver et les mobiliser dans la vie de l'école;
5. *Relayer et intensifier l'action des partenaires du milieu*, qui réfèrent au travail de réseautage communautaire et de relais du travail des autres acteurs de la communauté.

Ces résultats ont fait l'objet en mars dernier d'une diffusion ciblée auprès de certains partenaires de l'intervention. D'autres lieux d'échange ouverts au grand public permettront, dès l'automne, d'en apprendre plus sur cette initiative intersectorielle.

La publication d'un premier rapport de recherche est aussi prévue pour cette période.

Merci à Julie Bradette (Chaire sur les approches communautaires et les inégalités de santé) pour ce texte.

Pour en savoir plus, communiquer avec Chantal Lefebvre, agente de recherche au CSSS de Bordeaux-Cartierville – Saint-Laurent : chantal.lefebvre.bcstl@ssss.gouv.qc.ca .

* Bilodeau, A., Lefebvre, C., Cassan, C., Couturier, Y., Bastien, R. et A. Lenoir (à paraître, 2008). *Modélisation de la pratique de l'intervenant communautaire scolaire dans l'initiative intersectorielle. Un milieu ouvert sur ses écoles*. Montréal, CSSS de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent.

À VENIR

Les Journées annuelles de santé publique (JASP) auront lieu du 17 au 20 novembre 2008, au Centre des congrès de Québec. Quelques thématiques pourraient intéresser ceux et celles qui sont préoccupés par les problématiques familiales. On peut voir le programme de ces journées sur le site suivant :

www.inspq.qc.ca/jasp/

Composition de l'équipe



Pour cette nouvelle programmation, **l'équipe de recherche** est composée de Françoise-Romaine Ouellette, Hélène Belleau, Renée B.-Dandurand, Benoît Laplante et Denise Lemieux de l'INRS-Urbanisation Culture Société, ainsi que de Marianne Kempeneers, Solène Lardoux et Alain Roy de l'Université de Montréal.

Nouveaux chercheurs : trois (3) nouvelles chercheuses se joignent à l'équipe : Carmen Lavallée de l'Université de Sherbrooke, Myriam Simard de l'INRS-Urbanisation Culture Société et Nathalie St-Amour de l'Université du Québec en Outaouais.

Les partenaires communautaires restent les mêmes que dans la phase précédente : la Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ, Paul-André Tremblay, par intérim), la Fédération des associations monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ, Sylvie Lévesque), la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF, Marie Leahey), le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec (RIOPFQ, Yves Lajoie).

Les partenaires gouvernementaux et paragouvernementaux demeurent également les mêmes : le ministère de la Famille et des Aînés (Louise Paquette), le Conseil de la famille et de l'enfance (Isabelle Bitaudeau), le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (Marie-Josée Lemay), l'Institut de la statistique du Québec (Normand Thibault) et le CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent, Centre affilié universitaire (Julie Paquette).

Françoise-Romaine Ouellette assume la responsabilité scientifique du partenariat et Louise Paquette est coresponsable pour les partenaires. Michelle Comeau en est la coordonnatrice. De façon temporaire, Hélène Belleau assumera la responsabilité scientifique du partenariat pendant l'année de ressourcement de Françoise-Romaine Ouellette.

Merci à nos fidèles collaborateurs

Nous tenons à souligner les départs de Johanne Charbonneau et d'Évelyne Lapierre-Adamcyk à titre de chercheurs réguliers de l'équipe : elles demeurent cependant comme collaboratrices. Nous les remercions très chaleureusement de leur implication dans les activités, recherches et projets du partenariat. Nous remercions également Sylvie Dumouchel de la COFAQ pour son bref passage dans l'équipe.

Enfin signalons la nomination de Marie Rhéaume à la présidence du Conseil de la famille et de l'enfance. Madame Marie Leahey l'a remplacée tout récemment à la direction de la FQOCF.

Des activités du partenariat

Les comités

Les cinq comités d'axe et de chantier regroupant les recherches associées au partenariat (au-delà de 40) ainsi que le Conseil des partenaires se sont rencontrés à quelques reprises durant l'année.

Avec la nouvelle programmation, les trois (3) comités d'axe sont maintenus :

- Axe 1 : La complexe articulation des réalités familiales et sociales : choisir, concilier, négocier
- Axe 2 : Solidarité, protection et participation sociales
- Axe 3 : Les normes, valeurs et savoirs associés à la famille

Un seul chantier englobera dorénavant les deux chantiers précédents. Il s'intitulera *Les formes actuelles de la transmission et des solidarités*.

Le Conseil des partenaires, qui décide des grandes orientations du partenariat, maintiendra ses rencontres semi-annuelles.

2 projets partenariaux sont à la veille d'être terminés.

Leurs thèmes de recherche portent sur :

- Les méthodes contraceptives irréversibles : une étude comparative du recours à la ligature des trompes et à la vasectomie au Québec et en France
- Les solidarités familiales dans le Québec des années 2000

Un projet lié au nouveau chantier *Les formes actuelles de la transmission et des solidarités* devrait être mis sur pied durant l'année en cours.

Bourses offertes par le partenariat à des étudiants de maîtrise et de doctorat

En 2007-2008, cinq (5) étudiants ont pu en bénéficier :

Maria Constanza Street (projet de doctorat, démographie, INRS UCS, Benoît Laplante)

Titre du projet : *Analyse des facteurs qui expliquent les différences de nuptialité et fécondité entre non-immigrants et immigrants au Canada (1993-2004)*

Amélie Calixte (projet de maîtrise, sociologie, Université de Montréal, Marianne Kempeneers)

Titre du projet : *Les jeunes parents aux limites de la précarité, entre politiques et solidarités familiales*

Ninon Lalonde (projet de doctorat, sociologie, Université de Montréal, Marianne Kempeneers)

Titre du projet : *Les solidarités familiales en milieu rural*

Véronica Vivanco et El Hadji Dame Seck ont obtenu des bourses du partenariat dans le cadre du programme de maîtrise Pratiques de recherche et action publique (PRAP)

Colloques, conférences, séminaires et rencontres de chercheurs

Depuis le mois de septembre 2007, deux conférences-midi, un séminaire de même qu'un colloque-bilan de deux jours ont été organisés par le partenariat : les conférences ont attiré entre 15 et 20 personnes, le séminaire, 80 personnes, et le colloque, au-delà d'une centaine de personnes provenant à parts égales de tous nos milieux partenaires. Un colloque international a également été organisé par Hélène Belleau dans le cadre de l'Acfas.

Nous en rappelons les titres :

Colloques

Le nouveau contrat familial (28 et 29 février 2008). Les résumés des communications présentées à ce colloque ou certains textes des présentations sont aussi disponibles sur notre site web <http://partenariat-familles.ucs.inrs.ca/>

Les solidarités conjugales : des comptes amoureux aux normes juridiques (juin 2008), colloque international (France, Belgique, Suisse, Québec) organisé par Hélène Belleau (Acfas).

Conférences-midi

À la croisée des récits : explorer la rencontre clinique en début de psychose, Annie Gauthier (26 mars 2008).

Précarité financière et solidarité familiale : une comptabilité planifiée, Marie Vanbremeersch (28 avril 2008).

Séminaires

Familles immigrantes et intervention : les valeurs en jeu (30 mai 2008)

Certaines communications présentées à ce séminaire sont aussi disponibles sur notre site web <http://partenariat-familles.ucs.inrs.ca/>

Rencontres de chercheurs

Des rencontres de chercheurs ont également eu lieu avec Gilles Pronovost, Conseil de développement de la recherche sur la famille au Québec, Michel Messu, Université de Nantes, directeur du GRASS (CNRS Paris) et chercheur invité à l'INRS UCS, Irène Théry, École des Hautes Études en Sciences Sociales (Paris) et Franz Schultheis, University of St.Gallen (Suisse).

Présence de trois chercheuses postdoctorales en 2007-2009

Marie Vanbremeersch et **Annie Gauthier** viennent de compléter un stage postdoctoral à l'INRS UCS :

Marie Vanbremeersch a travaillé sous la supervision conjointe de Marianne Kempeneers pour le partenariat et Madeleine Gauthier, responsable de l'Observatoire Jeunes et société.

Le titre de son projet : *Solidarités familiales, trajectoires d'emploi et vulnérabilité sociale.*

Annie Gauthier était pour sa part sous la supervision de Françoise-Romaine Ouellette.

Le titre de son projet : *Le lien familial et le lien social dans la vie des enfants adoptés et des enfants migrants.*

Enfin, **Florina Gaborean** vient de commencer un stage de deux (2) ans sous la supervision de Françoise-Romaine Ouellette.

Le titre de son projet : *Formes actuelles de transmission au sein des familles québécoises. Reproduction familiale et parentés plurielles.*

Un chercheur invité en 2008

Michel Messu, professeur à l'Université de Nantes et directeur du GRASS (CNRS, Paris), a été des nôtres de février à juillet 2008.

Le titre de son projet : *Du familialisme au « parentalisme » : les enjeux des politiques publiques de la famille. Pour une comparaison France-Québec.*

Vous pouvez consulter le texte de sa communication présentée au colloque *Le nouveau contrat familial* (février 2008) :

<http://partenariat-familles.inrs-ucs.uqbec.ca/DocsPDF/DuFamiliarismeT.pdf>

Quelques publications (2007-2008)

(autres que celles mentionnées dans d'autres rubriques de ce bulletin)

par des membres du partenariat

2008

D. St-Cyr-Tribble, J. Lane, G. Boyer, D. Aubé, F. Blackburn, C. Brassard, S. Gendron, J.-F. Labadie, **H. Belleau**, J. Le Gall, « Le cadre de référence 'Trans-action' en transfert des connaissances ». Rapport de la recherche *Le transfert des connaissances entre praticiens, gestionnaires et chercheurs comme source d'innovation en CLSC*, 2008.

Hélène Belleau et Caroline Henchoz, *L'usage de l'argent dans le couple : pratiques et perceptions des comptes amoureux. Perspective internationale*, Paris, L'Harmattan, 2008.

Laurence Charton, « Le recours à la stérilisation contraceptive. Quelques considérations éthiques », *Revue des sciences sociales* (Université Marc Bloch, Strasbourg), 1 n° 39, 2008. <http://revue-des-sciences-sociales.com/>

Conseil de la famille et de l'enfance, *Avis sur le soutien aux familles avec enfants handicapés : Trois priorités pour une meilleure qualité de vie*, 2008. http://www.cfe.gouv.qc.ca/includes/composants/telecharger.asp?fichier=/publications/pdf/Avis_sur_le_soutien_aux_familles_avec_enfants_handicapés_-_2008.pdf&langue=fr

Conseil de la famille et de l'enfance, *La politique familiale au Québec : visée, portée, durée et rayonnement* (version révisée 2008). http://www.cfe.gouv.qc.ca/includes/composants/telecharger.asp?fichier=/publications/pdf/Document_réflexion_Politique_familiale_.pdf&langue=fr

Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF), *Rapport des activités 2007-2008 déposé à l'assemblée générale 29 mai 2008*. http://www.fqocf.org/pages/publications/rapportannuel2007_2008.pdf

Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ), *Rapport annuel 2007-2008, L'avenir de notre mouvement... Où en sommes-nous ?* www.fafmrq.org/federation/2008/06/rapport-annuel-2007-2008.html

Laé, Jean-François et **Marianne Kempeneers**, (dir.), numéro thématique de *Sociologie et sociétés*, « Les archives personnelles », vol. XL, n° 2, automne 2008. (Paraîtra sur le site <http://www.erudit.org/revue/socsoc/2007/v39/n1/index.html>).

Isabelle Van Pevenage, **Marianne Kempeneers** et **Renée B. Dandurand**, « L'état des savoirs sur les solidarités familiales ». Rapport de recherche, INRS UCS, 2008.

Marie Vanbremeersch, Ninon Lalonde et **Marianne Kempeneers**, *Ethnographie de la fermeture de l'usine Goodyear : Dynamiques et stratégies d'adaptation d'une population et de sa région*. Rapport de recherche, 2008.

Benoît Laplante, *L'évolution de la relation entre le travail rémunéré et la fécondité chez les Canadiennes nées entre 1926 et 1961*. Inédit 2008-03, 2008, 46 p. http://www.ucs.inrs.ca/pdf/inedit2008_03.pdf

Benoît Laplante, María Marta Santillan et María Constanza Street, *Household Surveys as a Source of Data for Event History Analysis. The Study of Family Related Life Events in Argentina Using the Encuesta Permanente de Hogares*. Inédit 2008-02, 2008, 37 p. http://www.ucs.inrs.ca/pdf/inedit2008_02.pdf

Benoît Laplante, *L'évolution de l'insertion sur le marché du travail et de la formation des familles des générations de jeunes Canadiens, 1976-2001*, 2008, 63 p. <http://www.ucs.inrs.ca/pdf/evolution.pdf>

Carmen Lavallée, « Pour une adoption sans rupture du lien de filiation d'origine dans les juridictions de civil law et de common law », 146, *Informations Sociales*, 2008, p. 132-141. <http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2008-2-page-132.htm>

Denise Lemieux et **Éric Gagnon**, « Introduction : La famille pour mémoire », *Enfances, Familles, Générations. La mémoire familiale. Les histoires de famille et les généalogies au XX^e siècle*, n° 7, automne 2007 (paru 2008). www.erudit.org/revue/efg/2007/v/n7/017782ar.html

Le **ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles** diffuse sur son site Internet (<http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/index.asp>) des documents (études, recherches, statistiques) qui touchent notamment les thèmes de l'immigration, l'intégration, la régionalisation etc. Il suffit de cliquer sur la rubrique *Recherche et statistiques*.

Françoise-Romaine Ouellette, « Le droit aux origines des enfants adoptés à l'étranger », in T. Collins, R. Grondin, V. Pinerio, M. Pratte et M-C Roberge (dir.), *Droits de l'enfant. Actes de la Conférence internationale, Ottawa 2007/ Rights of the Child. Proceedings of the International Conference/Ottawa 2007*, Montréal, Wilson & Lafleur ltée, 2008, p. 391-403.

Françoise-Romaine Ouellette et Julie Saint-Pierre, « La quête des origines en adoption internationale. Être chez soi et étranger », 146, *Informations sociales*, 2008, p. 84-91. <http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2008-2-page-84.htm>

Myriam Simard, « Les nouveaux habitants dans la campagne québécoise : le cas des entrepreneurs agricoles d'origine européenne », *Les Étrangers dans les campagnes*, Centre d'études et de recherches appliquées au Massif Central (CERAMAC), Presses Universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, France, 2008, p. 443-456.

Myriam Simard, « La contribution culturelle des néo-ruraux au Québec : l'exemple de Brome-Missisquoi », *Organisations et Territoires*, numéro spécial sur Nouvelle ruralité territorialisée (dir. André Joyal et Kamal El Bata, UQTR), Université du Québec à Chicoutimi, vol. 17, n° 1, hiver 2008, p. 79-84.

Myriam Simard (avec Lucie Hébert, Christine Bricault et Daniel Paquette), *Culture et Vie en milieu rural. Les entreprises culturelles d'économie sociale*, CLD Brome-Missisquoi, ARUC-Économie Sociale et INRS UCS, Québec, 2008, 12 pages. http://www.brome-missisquoi.ca/pdf/fr/Ent_Culture_Economie_Social.pdf

Nouveau site en ligne

Le groupe de recherche sur la migration ville/campagne et les néo-ruraux, dont **Myriam Simard** est la responsable, vient de lancer son site :

<http://www.neoruraux.ucs.inrs.ca>

Lavoie, J-P., **H. Belleau**, N. Guberman, A. Battaglini, S. Brotman, M-E. Montejo et K. Hallouche, « Prendre soin en contexte d'immigration récente. Les limites aux solidarités familiales à l'égard des membres de la famille avec incapacités », *Enfances, Familles, Générations, Familles immigrantes récentes et relations intergénérationnelles*, n° 6, printemps 2007. <http://www.erudit.org/revue/efg/2007/v/n6/016484ar.html>

Hélène Belleau, « L'hébergement institutionnel d'un parent âgé ayant des pertes cognitives », *Revue canadienne de gérontologie / Canadian Journal of Gerontology*, 2007.

Johanne Charbonneau, « L'influence du contexte sociétal sur les trajectoires scolaires et professionnelles des jeunes adultes », in S. Bourdon et M. Vultur (dir.), *Les jeunes et le travail*, Québec, PUL-IQRC, 2007, p. 53-68.

Claire Bidart et **Johanne Charbonneau**, « The Contextual Name Generator : A Good Tool For the Study of Socialiability and Socialization », *XXVII Sunbelt*, International network for social networks analysis (INSNA), Corfou, mai 2007. http://www.ucs.inrs.ca/pdf/inedit2007_06.pdf

S. Bourdon, **J. Charbonneau**, L. Cournoyer et L. Lapostolle, *Famille, réseaux et persévérance au collégial. Phase 1. Rapport de recherche, Projet financé dans le cadre du programme FQRSC-MELS*, 2007. http://erta.educ.usherbrooke.ca/documents/Famille_reseaux_perseverance_07.pdf

Conseil de la famille et de l'enfance (en collaboration avec la **FQOCF**), *Participation des familles immigrées aux activités des organismes communautaires Famille*, 2007. <http://www.cfe.gouv.qc.ca/includes/composants/telecharger.asp?fichier=/publications/pdf/couverture-participation-familie-liens.pdf&langue=fr>

Conseil de la famille et de l'enfance, *Tricoter avec amour. Étude sur la vie de famille avec un enfant handicapé*, 2007. http://www.cfe.gouv.qc.ca/includes/composants/telecharger.asp?fichier=/publications/pdf/etude_tricoter-complet.pdf&langue=fr

Pierre Croisetière, *Analyse comparative des politiques en matière familiale. Provinces et territoires du Canada*, (seconde version, 2007), **Ministère de la Famille et des Aînés**. http://www.mfa.gouv.qc.ca/includes/composants/telecharger.asp?fichier=/publications/pdf/SF_Analyse_comparativeCda_15-05-2007.pdf&langue=fr

Renée B.-Dandurand et Marianne Kempeneers, « Pratiques de solidarité familiale : Parentalité et grandparentalité des années 30 à aujourd'hui », *Actes des États généraux sur la famille*, 27, 28 octobre 2006, *Une communauté aux couleurs de ses familles*, COFAQ, 2007. Cette communication a été synthétisée à partir de la présentation multimédia. À paraître sur le site www.cofaq.qc.ca

Marianne Kempeneers, Éva Lelièvre et Catherine Bonvalet, « The Contribution of a Longitudinal Approach To family Solidarity Surveys : Reflections on the Temporality of Exchanges », *Canadian Studies in Population*, vol. 34, n° 1, 2007, p. 69-83. <http://www.canpopsoc.org/journal/CSPv34n1p69.pdf>

Céline Le Bourdais et **Évelyne Lapierre-Adamcyk**, « Changes in Conjugal Life in Canada : Is Cohabitation Progressively Replacing Marriage ? », in Roderick Beaujot et Don Kerr (éd.), *The Changing Face of Canada : Essential Readings in Population*, Toronto, Canadian Scholars' Press inc., 2007, p. 269-282.

Heather Juby, Jean-Michel Billette, **Benoît Laplante** et Céline Le Bourdais, « Nonresident Fathers and Children : Timing of Parents' New Union and Frequency of Contact », *Journal of Family Issues*, vol. 28, n° 9, 2007, p. 1220-1245. <http://jfi.sagepub.com/cgi/reprint/28/9/1220>

Chantal Collard, **Carmen Lavallée, Françoise-Romaine Ouellette**, « Quelques enjeux normatifs des nouvelles réalités de l'adoption internationale », in *Enfances, Familles, Générations. Évolution des normes juridiques et nouvelles formes de régulation de la famille : regards croisés sur le couple et l'enfant*, n° 5, automne 2006 (paru en 2007). <http://www.erudit.org/revue/efg/2006/v/n5/015781ar.html>

Groupe de travail interministériel sur le régime québécois de l'adoption, sous la présidence de **Carmen Lavallée**, *Pour une adoption québécoise à la mesure de chaque enfant*, ministère de la Justice et ministère de la Santé et des Services sociaux, mars 2007, 170 p. <http://www.justice.gouv.qc.ca/francais/publications/rapports/adoption-rap.htm>

Jaël Mongeau (avec la collaboration de Damaris Rose, d'après un texte de Gisèle Ste-Marie), *Portrait sociodémographique des femmes immigrées recensées au Québec en 2001*, pour le compte du **ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles**, 2007. <http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Recensement2001-PortraitSociodemo-FemmesImmigrees.pdf>

Jaël Mongeau et Gérard Pinsonneault (avec la collaboration de Damaris Rose), *Portrait économique des femmes immigrées recensées au Québec en 2001*, pour le compte du **ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles**, 2007. <http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Recensement2001-PortraitEconometique-FemmesImmigrees.pdf>

Ministère de la Famille et des Aînés, *Le Québec soutient ses familles. Des politiques généreuses et innovatrices, des résultats significatifs*, 2007. http://www.mfa.gouv.qc.ca/includes/composants/telecharger.asp?fichier=/publications/pdf/SF_quebec_soutient_familles.pdf&langue=fr

Françoise-Romaine Ouellette, « Les nouveaux usages sociaux de l'adoption », *Prisme. L'adoption : État des lieux*, n° 46, 2007, p. 152-159 (« Réponse aux commentaires de D. Trano », p. 164-167.)

Alain Roy, « La charte de vie commune ou l'émergence d'une pratique réflexive du contrat conjugal », *Revue juridique Thémis*, 41, 2007, p. 399-425. Également publié dans la collection des conférences Albert-Mayrand. http://www.themis.umontreal.ca/pdf/10e_conf_mayrand/10e_conf_mayrand_full.pdf

Alain Roy, « L'adoption intrafamiliale : Une institution à remanier en fonction des besoins identitaires de l'enfant », *Développements récents en droit familial*, Service de la formation permanente du Barreau, Barreau du Québec, Cowansville, Éditions Yvon Blais, 2007, p. 1-32.

Alain Roy, « L'adoption d'un enfant par le conjoint de son parent : Enjeux juridiques et éthiques », *Revue Prisme - L'adoption : État des lieux* (Éditions du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine), 46, 2007, p. 186-199.

Alain Roy, « Introduction au numéro », *Enfances, Familles, Générations. Évolution des normes juridiques et nouvelles formes de régulation de la famille : regards croisés sur le couple et l'enfant*, n° 5, automne 2006 (paru en 2007). <http://www.erudit.org/revue/efg/2006/v/n5/015777ar.html>

Myriam Simard, « Pratiques novatrices des jeunes d'origine immigrée dans les régions au Québec », in Maryse Potvin, Paul Eid et Nancy Venel (dir.), *La deuxième génération issue de l'immigration. Une comparaison France-Québec*, Préface de François Dubet, Québec, Athéna éditions, 2007, p. 103-117.

Myriam Simard, « Nouvelles populations rurales et conflits au Québec : regards croisés avec la France et le Royaume-Uni », *Géographie, Économie, Société*, n° spécial sur *Conflits d'usages et dynamiques spatiales : les antagonismes dans l'occupation des espaces périurbains et ruraux* (dir. T.Kirat et A.Torre, CNRS et INRA), vol. 9, n° 2 (avril-juin 2007), Lavoisier, France, p. 187-213. Résumé : <http://www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2007-2-p-187.htm>

Myriam Simard, « L'intégration des immigrants hors de Montréal », *Nos diverses cités*, n° spécial sur les *Collectivités rurales* (dir. Bill Reimer, Université Concordia), n° 3 (été 2007), p. 119-124.

Berruer, Philippe, « Dossier nouveaux habitants : qu'apportent-ils dans leurs bagages ? ». Résultats de l'étude sur la mixité entre ruraux et néo de **Myriam Simard**, professeure à l'INRS UCS. Cahier spécial Projets en campagne, *Village Magazine*, France, n° 86 (mai-juin 2007), p. VI à XIII.

Agnès Pitrou a fait un compte rendu de l'ouvrage de **Denise Lemieux** et **Michelle Comeau**, *Le mouvement familial au Québec. 1960-1990*, dans *Recherches familiales*, UNAF, Paris, 2007, p. 193-194.



Enfances, Familles, Générations

La revue internationale *Enfances, Familles, Générations*, codirigée par **Alain Roy** et **Hélène Belleau**, a fait paraître plusieurs numéros :

Évolution des normes juridiques et nouvelles formes de régulation de la famille : regards croisés sur le couple et l'enfant, (sous la direction de **Alain Roy**)

n° 5

<http://www.erudit.org/revue/efg/2006/v/n5/index.html>

Familles immigrantes récentes et relations intergénérationnelles (sous la direction de Josiane Le Gall)

n° 6

<http://www.erudit.org/revue/efg/2007/v/n6/index.html>

La mémoire familiale. Les histoires de famille et les généalogies au XXI^e siècle (sous la direction de **Denise Lemieux** et Éric Gagnon)

n° 7

<http://www.erudit.org/revue/efg/2007/v/n7/index.html>



Un outil de transfert de connaissances réalisé par le partenariat :

Pour agir : comprendre les solidarités familiales

La recherche : un outil indispensable

Fiches synthèses de transfert de connaissances

Recherche et rédaction :

Isabelle Van Pevenage (Université de Montréal).

Sous la direction de :

Renée B.-Dandurand (INRS UCS)
et Marianne Kempeneers (Université de Montréal).

Avec la collaboration d'un comité de travail composé de :

Louise Paquette (MFA), Lise Bourcier (CFE), Michelle Comeau (partenariat), Chantal Lefebvre (CSSS-CAU-BCST), Julie Paquette (CSSS-CAU-BCST), Marie Rhéaume (FQOCF), Jocelyne Valois (professeure de sociologie au collégial à la retraite et collaboratrice à la COFAQ). Denise Campeau-Blanchette de la COFAQ a aussi participé aux premières étapes de l'élaboration de cet ouvrage.

Avec la collaboration également d'Anne Deret (INRS UCS).

Annick Germain, Cécile Poirier et Martin Alain, avec la collaboration de Mireille Vézina et **Johanne Charbonneau**, « Les choix résidentiels des ménages solos des quartiers centraux montréalais », chapitre d'un livre à paraître bientôt sur les choix résidentiels, sous la direction de JP. Lévy, JY. Authier et C. Bonvalet.

Annie Gauthier, *À la croisée des récits : explorer la rencontre clinique en début de psychose, L'évolution psychiatrique*, Paris, Elsevier, (sous presse).

Annie Gauthier est chercheure postdoctorale à l'INRS UCS.

Marianne Kempeneers et Renée B.-Dandurand, « Dynamiques intergénérationnelles et transformation de la présence familiale autour de la petite enfance », *Les relations intergénérationnelles en question*, Anne Queniat et R. Hurtubise (dir.), Paris, L'Harmattan.

Marianne Kempeneers et Nicolas Thibault, « Family Networks as a Strategy of Childcare since the 1930s », in R. Jallinoja et E. Widmer (eds.), *Family as Configurations*, Berlin, Peter Lang.

Marianne Kempeneers, « De la famille au couple, de quelle solidarité parle-t-on ? Réflexions sur un concept aux frontières du droit et de la sociologie », *Enfances, Familles, Générations*.

Marianne Kempeneers, Isabelle Van Pevenage et **Marie Vanbremeersch**, « Parcours de vie et solidarités familiales : l'entourage et son espace », Actes du Colloque de l'Association internationale des sociologues de langue française-Institut des sciences humaines et sociales (AISLF-ISHS), *L'État social à l'épreuve des parcours de vie*, Liège, Belgique, septembre 2006.

Marianne Kempeneers et Nicolas Thibault, « Family Network, Childcare and Solidarity in Montreal among Three Generations », Actes du colloque de l'European Sociological Association-Beyond «the» *Nuclear family : Families as Webs of Relationships*, Lausanne, 2007.

Nicolas Thibault et **Marianne Kempeneers**, « Entourage familial, prise en charge des enfants et travail des femmes au Québec au XX^e siècle », Actes du colloque de l'Association internationale des démographes de langue française (AIDELF), Aveiro, Portugal, 2006.

Denise Lemieux, « Temps et rites contemporains de la grossesse et de la naissance : de la maternité à la parentalité », à paraître dans un ouvrage sous la direction de Laurence Charton et Joseph Lévy, *Temps biologique et temps social*.

Françoise-Romaine Ouellette, « Les noms et papiers d'identité des enfants adoptés à l'étranger », *Identité civile et sentiment de soi. Anthropologie des usages de l'état civil*, à paraître sous la direction d'Agnès Fine, Paris, CTHS.

Myriam Simard, « Transformation des campagnes et embourgeoisement rural : constats et défis », *Urbanité*, revue de l'Ordre des urbanistes du Québec et de l'Institut canadien des urbanistes, (no de Automne 2008) (sous presse).

Myriam Simard, « Embourgeoisement rural : conséquences sur l'habitat et pistes de solution », Actes des *Entretiens sur l'habitat* de 2007, Société d'Habitation du Québec (sous presse).

Guimond, Laurie et **Myriam Simard**, *Nouvelles populations dans le Québec rural : le cas de la municipalité régionale de comté (MRC) d'Arthabaska*, INRS UCS. Rapport de recherche, (sous presse) (à venir sur le site de l'INRS UCS : <http://www.ucs.inrs.ca>).

Guimond, Laurie et **Myriam Simard**, *Nouvelles populations dans le Québec rural : le cas de la municipalité régionale de comté (MRC) de Brome-Missisquoi*, INRS UCS. Rapport de recherche (sous presse) (à venir sur le site de l'INRS UCS : <http://www.ucs.inrs.ca>).

Photo de famille



Nous remercions Yves Lajoie pour cette photographie prise lors du Conseil des partenaires (28 mai 2008).

Première rangée de gauche à droite : **Marie Rhéaume**, Conseil de la famille et de l'enfance, **Marianne Kempeneers**, Université de Montréal, **Denise Lemieux**, INRS UCS, **Françoise-Romaine Ouellette**, INRS UCS (responsable scientifique du partenariat), **Louise Paquette**, ministère de la Famille et des Aînés (coresponsable pour les partenaires).

Seconde rangée de gauche à droite : **Yves Lajoie**, RIOPFQ, **Michel Messu**, chercheur invité à l'INRS UCS, **Hélène Belleau**, INRS UCS, **Michelle Comeau**, coordonnatrice du partenariat, **Solène Lardoux**, Université de Montréal, **Sylvie Lévesque**, FAFMRQ, **Myriam Simard**, INRS UCS, **Nathalie St-Amour**, UQO, **Julie Paquette**, CSSS Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent (CAU), **Paul-André Tremblay**, COFAQ, **Annie Gauthier**, chercheure postdoctorale, INRS UCS, **Normand Thibault**, Institut de la statistique du Québec, **Renée B.-Dandurand**, INRS UCS, **Benoît Laplante**, INRS UCS.

Sont aussi membres du partenariat et absents de cette photo : **Alain Roy**, Université de Montréal, **Carmen Lavallée**, Université de Sherbrooke, **Louisane Côté** qui a assuré l'intérim à la FQOCF et **Marie-Josée Lemay**, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.